



Contribution d'Annick VIDAL

annick-vidal@orange.fr

Futur et mémoire

Le premier Président du conseil de développement, Jean-Joseph Régent, définissait le rôle des conseils comme des "outils de prospective citoyenne qui enrichissent la démocratie locale mais ne s'y substituent pas".

Dans ces conditions, les Conseils de développement doivent agir en permanence pour poser les problèmes et se faire entendre à la fois des élus et du grand public. Ils sont ainsi au cœur de la grande question démocratique de la participation citoyenne.

Dans sa récente contribution sur les pôles métropolitains, Jean Renard illustre cette nécessité démocratique en posant le vrai problème, celui de la confusion et de l'incompréhension. Avec ces nouvelles institutions que sont les pôles métropolitains, la question une nouvelle fois posée est celle des territoires vécus et de la place de la parole citoyenne.

S'agissant du pôle métropolitain Nantes-Saint Nazaire, il s'agit ni plus ni moins que d'une évolution du SCOT, auquel il manque toujours le Sud-Loire et le littoral. Mais l'outil existe et c'est sur cette base que l'éco-métropole se construit dans l'estuaire.

Ma culture professionnelle me fait dire que cette évolution prend place dans un continuum historique, de l'OREAM à l'ACEL (transformée aujourd'hui en ACELL...), du SIMAN à la Communauté Urbaine, sans oublier la Carene, Loire et Sillon, Cœur d'Estuaire ou encore Cap Atlantique. Il s'agit d'organiser le territoire pour renforcer sa dynamique de développement.

L'histoire a défilé vite et il a fallu trouver une identité pour ce territoire en construction. L'élaboration d'une stratégie globale demande une mobilisation plus large que celle des seuls acteurs locaux institutionnels. L'ACEL a ainsi joué un rôle éminent dans la construction de ce territoire mais la logique n'a pas été poussée jusqu'au bout. Je cite Jean-Marc Ayrault *"La métropole Nantes-St Nazaire ne recouvre pas de réalité administrative ou politique et ne s'impose pas encore naturellement comme espace de vie. Elle se définit d'abord comme un territoire de projet"*. Je cite encore Joël Batteux *"la métropole n'a pas un périmètre figé, elle est en mouvement"*. Une structure métropolitaine unique a donc été écartée pour l'instant.

En 1995, l'ACEL avait étudié la compréhension du mécanisme de l'estuaire, ce qui avait abouti à la création du GIP Loire Estuaire dont la fonction est de restaurer et reconquérir l'estuaire. Divers projets sont nés de ce souci de réconciliation avec un fleuve trop longtemps oublié, qu'il s'agisse d'aménagements de rives dans les communes ou d'opérations beaucoup plus vastes comme l'île de Nantes. La Loire s'est imposé comme fil d'Ariane d'une nouvelle construction économique et sociale.

Peu à peu la métropole Nantes-St Nazaire a ainsi affirmé son positionnement de territoire de projet. Cela s'est traduit par de multiples initiatives et par des outils communs comme Atlantic events afin de construire une offre compétitive pour développer l'attractivité du territoire. Cela a pris forme aussi avec la biennale Estuaire, vaste projet "d'aménagement artistique" du territoire. Toutes ces initiatives ont eu pour objet de créer de l'adhésion, à la fois à l'externe et à l'interne chez les habitants, avec un certain succès parfois, mais aussi avec des limites : il ne suffit pas de créer un décor, il faut aussi traiter les problèmes concrets des populations.

Parmi ces problèmes figure celui de l'accessibilité du territoire et de l'insuffisance des transports collectifs. Métrocéane est un succès indéniable en permettant la combinaison d'utilisation des différents réseaux de transports mais cela reste insuffisant. L'axe routier est saturé aux heures de pointe et cela va s'aggraver avec le trafic engendré par les conséquences de l'autoroute de la mer entre Saint Nazaire et l'Espagne.

S'agissant de l'espace nantais et de la réflexion que nous conduisons pour l'horizon 2030, la question que nous devons nous poser aujourd'hui est la suivante : Qui sont les acteurs de la ville et quel est le sens de la ville ?

Les villes sont le produit d'une succession de périodes fondatrices, de la renaissance avec son art urbain humaniste qui a donné aux villes l'échelle de l'homme jusqu'au XIXe siècle et à la magnificence des grands centres urbains repoussant les populations laborieuses en périphérie, en passant par l'âge classique qui a tenté d'organiser les villes selon le principe mécaniste. Le XXe siècle, quant à lui, a été marqué par l'exode rural et souvent par une absence de réponses homogènes aux grands problèmes urbains contemporains (sur la ruralité et son évolution, on se reportera avec profit à l'ensemble des travaux de Jean Renard).

Le phénomène urbain est particulièrement complexe et c'est sans doute la cause de la multiplicité des organismes qui œuvrent dans le champ de la ville. L'espace urbain est souvent une mosaïque de territoires qui doit trouver sa cohérence grâce à des politiques publiques de nature à constituer du liant.

Pour agir efficacement et pour que la société civile que nous représentons soit entendue, il faut sans cesse créer du débat et c'est le sens de la proposition du Conseil de mettre en œuvre une grande université participative permanente.

La première nécessité est celle de l'appropriation du territoire et des projets par ses habitants, en partant de l'école, des associations pour fonder une approche globale.

L'expérience que j'ai vécue dans le quartier Eraudière-Ranzai-Beaujoire a été riche de ce point de vue (lire à ce sujet le document d'études "développement urbain, croissance urbaine" de Raphael Michault, sous la direction de Jean-Pierre Peyon). Les initiatives de quartier peuvent être à la base de projets plus vastes. Le lien social n'est pas qu'une affaire locale, c'est aussi la base de coopérations plus larges.

Comment créer une grande université participative permanente qui ne serait pas une institution ? Comment mobiliser les énergies sur l'essentiel ? Une fracture, souvent invisible, sépare les citoyens, les groupes sociaux, les associations. Il y a de nouvelles méthodes à promouvoir pour associer les partenaires, à l'abri des lobbies, et ouvrir une réflexion qui prenne en compte les nécessités institutionnelles.

Pour que l'ouverture à la société civile soit vraiment effective, il faut que les acteurs de terrain aient le sentiment que ceux qui décident in fine — les élus — prennent en compte leurs suggestions qui constituent un patrimoine de richesses d'idées et d'analyse.

Ce n'est pas avec les vieilles recettes qu'on retrouvera l'éducation populaire pour infléchir le cours de l'institutionnalisation en marche. Il y a trop de lendemains qui ont "déchanté". Le vent de la nostalgie s'est emparé d'une certaine génération, le collectif est un peu en berne.

Il faut désormais rechercher une dynamique nouvelle au-delà des clivages classiques. Il faut se mettre en mouvement en valorisant l'existant, à l'image du Conseil de développement qui a évolué au fil des années.

Pour réaliser cette grande université participative, il faudrait une synthèse des espoirs que Jaurès avait su résumer dans son appel "rallumer tous les soleils".